

LE MILIEU ASSOCIATIF FACE À LA LUTTE CONTRE LE SIDA EN CÔTE-D'IVOIRE : DEUX ÉTUDES DE CAS

Auguste Didier BLIBOLO

Fonds Documentaire IRD Cote : A * 33372 Ex :

Introduction

L'épidémie de l'infection à VIH a entraîné la naissance de diverses ONG, contribuant ainsi au renforcement du mouvement associatif en Côte-d'Ivoire – sans pour autant en être l'unique moteur. Ainsi, l'infection à VIH est-elle à l'origine de l'existence d'environ 26% des 77 ONG impliquées dans la lutte contre le sida répertoriées en 1996 (Blibolo, 1998).

La place des ONG dans la lutte contre le sida en Côte-d'Ivoire

Avant l'avènement du sida, il y avait une relative floraison d'ONG et un grand nombre de celles-ci avaient des préoccupations sanitaires. En effet, au vu de l'étude de J.F. Kena Guédé (1991), avant même la mise en œuvre des premières activités de lutte contre le sida, il existait déjà un nombre relativement important d'ONG censées intervenir dans le secteur de la santé : sur 31 ONG créées avant 1985, au moins 17 (près des deux tiers) avaient des objectifs sanitaires. Même si les 31 ONG répertoriées ne constituent qu'une partie de la totalité des ONG créées avant 1985, on peut dire que le secteur de la santé a toujours intéressé certaines de ces organisations avant l'apparition du sida. Après la déclaration des premiers cas de sida en 1985 et en l'absence presque totale de structures étatiques de sensibilisation et de prise en charge de l'infection à VIH (Blibolo, 1997), on a assisté à l'éclosion de nouvelles ONG et au positionnement de plusieurs anciennes sur le terrain de l'action sanitaire et sociale pour la lutte contre le sida.

A l'Atelier national de consensus tenu à Yamoussokro les 27 et 29 septembre 1993, l'approche "multisectorielle" a été retenue comme l'une des stratégies de lutte contre le sida. Cette stratégie consiste, pour le PNLS, à impliquer plusieurs ministères et davantage d'ONG dans les actions de lutte contre le sida pour renforcer la réponse nationale face à ce fléau. Plusieurs ONG étaient déjà sur le terrain de la lutte contre le sida, mais cet Atelier de Yamoussokro a été un moment officiel d'implication des organisations non étatiques dans la lutte contre le sida. C'est dans ce contexte qu'une multitude d'organisations non gouvernementales se sont retrouvées dans la lutte contre le sida, chacune à leur manière. Désormais, le Ministre ivoirien de la santé considère ainsi que : « dans le domaine de la prise en charge psychosociale des malades, dans le domaine du conseil et du soutien aux partenaires et aux familles des sujets infectés ou malades, le milieu associatif a œuvré et continue d'œuvrer grandement dans différents points du pays... Des associations se créent, travaillant de façon acharnée pour tenter de soulager la



détresse morale, physique, psychologique, économique et juridique des patients. C'est ici le lieu de leur rendre hommage » (Williams *et al.*, 1995).

Pour autant, les ONG ne paraissent pas avoir bonne réputation dans l'opinion ivoirienne. Le 9 septembre 1997, *Ivoir'Soir*, un quotidien ivoirien, publiait des articles sur " les sombres dessous des ONG ". L'un de leurs auteurs, M. Man, en venait notamment à poser la question de savoir si les ONG n'étaient pas devenues le meilleur filon pour drainer de l'argent ; selon lui, « tout porte à le croire, hormis les ONG internationales – et encore – et quelques ONG locales ». Par ailleurs, l'opinion nationale considère généralement que les ONG, et tous ceux qui travaillent dans le domaine du sida, " brassent " des milliards de francs. Les propos d'un article suscité par la présidente même du Collectif des ONG de lutte contre le sida de Côte-d'Ivoire, le COSCI, tendent curieusement à aller dans un tel sens ; en effet, dans cet article, publié par le quotidien ivoirien *La Voie* (27 novembre 1997) sous le titre " la colère des ONG ivoiriennes ", ladite présidente n'évoquait pour l'essentiel, à la veille de la X^e Conférence Internationale sur les MST/sida (CISMA) organisée à Abidjan, que les financements alloués à son Collectif par les bailleurs de fonds et, surtout, le fait que la somme promise par ONUSIDA tardait à être versée, menaçant le Conseiller national d'ONUSIDA en ces termes : « Si les fonds de l'ONUSIDA ne sont pas débloqués et mis à notre disposition dans les 48 heures, les activités de la mobilisation sociale de la CISMA'97 seront sérieusement compromises ». Or la gestion des fonds au sein du COSCI fait elle-même l'objet de critiques récurrentes de la part de plusieurs collaborateurs de la présidente. De telles controverses, suggérant l'existence d'un " marché " du sida, où se côtoient et s'affrontent des individus ainsi que des organisations et des États, ne sauraient masquer le rôle joué aujourd'hui par les ONG dans la lutte contre le sida en Côte-d'Ivoire.

Les conditions de mobilisation des ONG dans la lutte contre le sida

En Côte-d'Ivoire, il existe différentes catégories d'organisations non gouvernementales, toutes régies par la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations. Ce sont les associations de ressortissants, les clubs ou associations de jeunes, d'élèves et/ou d'étudiants, les organisations à base religieuse, les associations corporatives, les Fondations, *etc.* Parmi elles, certaines se définissent explicitement comme des ONG. Sans prétendre proposer une définition de ces associations appelées ONG, disons néanmoins qu'elles sont en général officiellement présentées comme des organisations à but non lucratif, apolitiques et d'utilité publique créées et animées par des bénévoles et des volontaires. Perçues comme telles, les ONG se différencient des organisations étatiques, politiques, des associations à caractère commercial et de toute autre organisation privée en ce qu'elles ont pour but la production et l'offre de prestations à titre humanitaire.

En l'absence de couverture sociale et de politique d'assistance étatique aux malades démunis, la prévention et la prise en charge de l'infection à VIH se fait principalement par des ONG. Il s'agit, soit d'ONG spécialement créées pour lutter contre le sida, soit d'ONG déjà existantes qui se retrouvent sur le terrain de la lutte contre le sida.

Les conditions dans lesquelles naissent les ONG spécialement créées pour lutter contre le sida sont diverses. Il y a d'abord le cas où des agents de santé, confrontés à de nombreux malades présentant des signes évocateurs du sida, décident de s'associer pour mener des activités de

prévention dans la population. Lorsqu'ils parviennent, souvent difficilement, à s'associer à d'autres agents volontaires de l'État (agents de santé ou non), ils mettent en place des Comités Locaux de lutte contre le Sida (CLLS). Par la suite, ces comités se constituent en ONG qui coexistent souvent avec les dits comités. Ces comités ou ONG sont dans la plupart des cas à l'origine de la création de cellules ou de structures sanitaires de prise en charge clinique et psychosociale des séropositifs. C'est ainsi que se sont constituées les ONG " Renaissance Santé Bouaké ", " Horizon Santé Pour Tous ", " Centre d'Éducation pour la Santé d'Alépé ", ESPOIR-CI, et que sont nées des organisations rattachées à l'Hôpital Protestant de Dabou et à l'Hôpital Baptiste de Ferké. Si ESPOIR-CI n'est pas passée par l'étape du comité de lutte contre le sida, elle est, comme d'autres, à l'origine de la création d'unités de soins et de conseils aux séropositifs mais aussi d'un centre de dépistage volontaire de l'infection à VIH à Abidjan. On le voit, la confrontation aux cas de malades de sida connus peut amener des agents de santé à créer des ONG de lutte contre le sida. Ils interviennent alors en milieu sanitaire et/ou dans la population. Ce phénomène s'observe également en dehors de la Côte-d'Ivoire : au Ghana, par exemple, avec le cas de la Clinique St Martin de Agomanya qui, après son programme de soins et de soutien destiné aux séropositifs, a créé aujourd'hui une ONG et mis sur pied des activités d'éducation et de prévention au sein de toute la communauté (Hampton, 1991).

L'autre catégorie d'ONG spécifiquement créées pour la lutte contre le sida et dont les conditions de constitution méritent d'être connues est celle des associations de personnes vivant avec le VIH. Les deux premières associations ivoiriennes ont été suscitées par le PNLS et par une ONG à caractère religieux : " Lumière Action ", encadrée et soutenue au départ par le PNLS, et le " Club des Amis ", constitué principalement de patients suivis au Centre d'Assistance Socio-Médicale (CASM), clinique financée par une ONG américaine d'inspiration religieuse. S'il n'est pas indifférent à la création de ces deux associations que les autorités sanitaires aient eu — et ont encore — besoin d'elles dans leurs activités de lutte contre le sida, ces associations sont également nées du besoin ressenti par les personnes vivant avec le VIH/sida elles-mêmes de se soutenir mutuellement dans la situation de " mort annoncée " où elles se trouvent.

Il existe également des ONG qui sont des filiales d'organisations internationales de lutte contre le sida (AFAF-CI / SWAA par exemple) ou d'actions sociales/caritatives (CASM, etc.). La création de ces filiales est encouragée et/ou rendue possible, au plan national, par des personnes ayant des relations avec ces organisations internationales mères. La motivation apparente est donc souvent de multiplier le nombre de représentations de ces organisations internationales dans les pays et d'avoir ainsi une véritable assise internationale.

Parallèlement, on trouve à l'origine de la création de certaines ONG des individus ayant des relations familiales ou amicales privilégiées avec des autorités sanitaires, des bailleurs de fonds ou des responsables du PNLS, ce alors qu'ils peuvent être *a priori* très peu confrontés aux problèmes posés par la prise en charge thérapeutique et psychosociale des personnes infectées par le VIH/sida. Ce sont des ONG apparemment très actives, parce qu'elles ont quelques facilités d'accès à des financements (l'initiateur de l'ONG est d'ailleurs souvent la principale personne qui recherche et obtient les moyens de fonctionnement), et/ou parce que leurs membres accordent une grande importance à la lutte contre le sida et s'y investissent. De même, des ONG se sont créées dans des conditions particulières : après une enquête CAP (Connaissances,

Attitudes, Pratiques), comme c'est le cas pour CRISE, une ONG d'étudiants en médecine, ou à l'occasion d'une recherche-action, telle la CESAM, ONG quant à elle orientée vers les élèves des collèges et lycées. Ce type de situation se rencontre aussi dans d'autres pays : c'est à l'issue d'études que la Zimbabwe Banking Corporation de Harare a organisé ses agents pour la lutte contre le sida en partenariat avec le Congrès des Syndicats du Zimbabwe, étant considérée aujourd'hui comme l'une des plus grandes organisations de lutte contre le sida en entreprise de ce pays (cf. Williams & Sunanda, 1993).

Le processus de mutation des objectifs de création vers la lutte contre le sida de la part d'ONG déjà existantes est loin d'être standardisé et est souvent complexe, ce que l'on peut illustrer par quelques exemples. Dans certains cas, c'est de façon " accidentelle " que des associations se retrouvent sur le terrain de la lutte contre le sida, à l'image de l'ONG " St Camille " de Bouaké. En l'occurrence, il s'agissait à l'origine d'un petit groupe de prière de quartier qui rendait quelquefois visite aux malades hospitalisés au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Bouaké ; ses membres priaient pour les malades et les assistaient. Après 1988, ayant connu les difficultés d'un patient séropositif marginalisé par un médecin du CHR, puis étant de plus en plus souvent confrontés à des cas de malades de sida au cours de leurs activités, certains membres de ce qui était alors devenu une association de chrétiens et qui avaient parallèlement appartenu au Comité local de lutte contre le sida, se sont investis dans l'assistance aux personnes vivant avec le VIH. Aujourd'hui, " St Camille " est donc présente sur le terrain de la lutte contre le sida bien qu'elle s'occupe surtout des malades mentaux et des handicapés.

Dans d'autres cas, des ONG travaillant dans le secteur du développement économique et/ou social (organisations caritatives ou s'occupant du planning familial ou des enfants de la rue, etc.) sont sollicitées par le PNLS ou par des individus travaillant dans ce milieu pour participer à certaines activités de lutte contre le sida. Par la suite, ces organisations sont conviées à plusieurs autres rencontres de lutte contre le sida et finissent souvent par devenir membres du COSCI.

Quelles que soient les conditions de création de ce que l'on pourrait appeler les " ONG anti sida ", se pose un ensemble de questions quant à leur fonctionnement, entre autres : quelles sont les motivations de leurs responsables ? Comment leurs animateurs vivent-ils le bénévolat ? Comment les nationaux s'approprient-ils des ONG créées par des non nationaux ? La réalisation de deux monographies, celle la CESAM et celle de FFS, tente d'apporter certains éléments d'appréciation¹.

La conduite des enquêtes

Dans le cadre du projet " Organiser la lutte contre le sida. Une étude comparative sur les rapports État / société civile ", des enquêtes qualitatives ont été menées auprès de deux organisations non gouvernementales impliquées dans la lutte contre le sida en Côte-d'Ivoire : l'une est une organisation de jeunes, la CESAM, l'autre concerne les femmes, FFS. Ces enquêtes se sont déroulées de mai à septembre 1996, soit pendant un peu plus de quatre mois pour la première phase qui a permis de réaliser des entretiens avec les responsables des deux ONG. La seconde phase a consisté à rencontrer les " bénéficiaires " des actions de ces ONG, aussi bien à

¹ La CESAM est la " Cellule scolaire anti sida/MST " et FFS l'association des " Femmes face au sida ".

Abidjan qu'à l'intérieur du pays (Bingerville, Gagnoa pour la CESAM et Taabo, Bouaké pour FFS). Des entretiens enregistrés ont donc été organisés avec des fondateurs, des présidents ou vice-présidents, des trésoriers et avec un ou plusieurs bénéficiaires de chacune des deux associations.

L'organisation des entretiens avec les responsables des ONG a posé quelques problèmes. En effet, les ONG considérées n'ayant pas de siège, il a fallu d'abord savoir où et comment joindre les différents membres pouvant accepter de répondre à nos questions. C'est de proche en proche que les contacts avec les responsables de ces organisations ont été pris. D'autres membres ont pu être rencontrés par hasard à la Direction Exécutive du PNLS ou à des réunions des ONG. Certains enquêtés ont été contactés par téléphone, soit directement à leur domicile, soit à leur lieu de travail ou à la Direction Exécutive du PNLS, pour l'organisation des entretiens. Les entretiens avec chaque enquêté se sont déroulés en deux séances de deux heures chacune, étalées sur deux jours. Des recherches documentaires ont également été menées en vue de compléter les données recueillies.

Parallèlement, il est difficile de distinguer les " bénéficiaires " des " animateurs " des deux ONG, dans la mesure où les personnes rencontrées par chacune de ces associations lors de leurs activités sont appelées à devenir des " relais " des associations mères, les faisant ainsi passer du statut de bénéficiaires des actions à celui d'acteurs de terrain. Enfin, certains responsables d'associations ont manifesté leur réticence à évoquer des problèmes de gestions financières ou des relations d'amitié ou de parenté liant certains leaders avec des autorités sanitaires (pour les uns) ou avec des bailleurs de fonds (pour d'autres). De ce fait, il n'a pas été possible d'approfondir les questions relatives aux méthodes de recherche de fonds.

Monographie d'une ONG de jeunes, la CESAM

Création de la CESAM

La CESAM a été créée en 1991 par un médecin et sociologue français au cours de son travail de thèse portant sur " Jeunesse urbaine et préservatifs en Côte-d'Ivoire, un exemple d'ethnoprévention du sida et des MST ", suite d'un DEA en sciences sociales traitant du thème " Jeunesse Urbaine et Préservatifs en Côte-d'Ivoire : connaissances, perception, pratiques, besoins et attentes ". Ce dernier travail prévoyait ce que l'auteur appelle une " action pilote d'éducation mutuelle ou éducation par les pairs (*peer education*) sur le sida et les MST ". Il s'agissait d'amener les jeunes à identifier, sans l'influence directe des adultes, des problèmes de santé liés à l'activité sexuelle (infection à VIH, autres MST, grossesses non désirées avec leurs éventuelles complications). Il était prévu que les jeunes seraient identifiés grâce à leur motivation et grâce à leur rôle stratégique au sein du groupe : rôle d'influence et de conseiller auprès des autres, rôle de conviction d'achat des préservatifs. Ces jeunes avaient surtout pour tâche de « vanter les qualités du préservatif en s'inspirant pour les arguments, des attentes et suggestions exprimées par les jeunes dans les enquêtes effectuées » (Deniaud, 1991-92).

Pour atteindre ces objectifs, l'initiateur de l'ONG a été amené à recruter des enquêteurs et d'autres personnes qui sont devenus les membres fondateurs de l'organisation. Ce sont principalement des élèves et étudiants en médecine mais aussi d'anciens élèves. C'est à partir de

ceux-ci que les autres groupes ont commencé à se former, comme ce fut le cas au lycée municipal de Koumassi où un bureau de la CESAM a été ouvert. Par la suite, trois différentes catégories de jeunes auraient été contactés à Abidjan : « des tresseuses et leurs jeunes apprenties travaillant au marché de Treichville, des jeunes femmes exerçant la prostitution dans un quartier pauvre de Marcory, des adolescents scolarisés et d'autres jeunes non scolarisés faisant du patin à roulette » (Deniaud & Fampou-Toundji, 1996).

En avril 1993, des élèves du Lycée Classique d'Abidjan ont déposé les statuts et règlements intérieurs de la CESAM en vue d'une reconnaissance et d'une existence juridiques et officielles. En septembre 1996, l'association n'avait toujours pas reçu le récépissé d'enregistrement du ministère de l'Intérieur, du fait des lenteurs administratives ; elle ne peut donc pas avoir, en principe, de compte bancaire.

Organisation et fonctionnement de la CESAM

L'étude de l'organisation et du fonctionnement de la CESAM fait apparaître une différence entre ce que prévoient les textes de la CESAM et la réalité. Par exemple, il y a des rôles qui ne sont pas prévus dans les textes et qui existent. C'est le cas du poste de coordinateur. Par ailleurs, le secrétaire général a joué le rôle de président et de trésorier en plus du sien, ce qui n'est prévu nulle part. De plus, l'association a eu en son sein des personnes non scolarisées contrairement aux dispositions des statuts qui définissent l'association comme un regroupement d'élèves. C'est pour ces raisons que le fonctionnement réel a été retenu pour l'analyse, au détriment de l'organisation formelle, prévue par les textes. De façon générale, la CESAM comprend un Bureau Exécutif National (BEN) et des cellules dans les Lycées et Collèges et en dehors des écoles. Le fonctionnement de la CESAM peut ainsi s'observer à travers l'élection des présidents du BEN et des cellules, à travers les réunions, l'élaboration et l'exécution des programmes d'activités.

Le Bureau Exécutif National (BEN)

Le BEN est composé d'un président, d'un secrétaire général et d'un trésorier. L'élection du président du BEN se fait en Assemblée Générale (AG). Les AG ordinaires mettent en principe fin au mandat du Bureau Exécutif sortant et donnent lieu à de nouvelles élections. Une fois élu, le président est chargé de constituer son bureau avec les personnes de son choix, membres de l'ONG. La durée réelle (et non statutaire) du mandat du président dépend de sa fidélité à son poste : tous les présidents élus ont abandonné ce poste sans démission formelle et aucun d'entre eux n'a été élu à la fin du mandat de son prédécesseur.

Les membres du Bureau National étaient principalement (au moment de l'enquête) des élèves des classes terminales des lycées et collèges d'Abidjan et des étudiants (anciennement élèves qui venaient de réussir leur Baccalauréat). Au-dessus d'eux, il y avait le principal fondateur de l'ONG et le coordinateur du Bureau National qui assurait l'intérim du fondateur en son absence. Ces deux derniers étaient les véritables dirigeants de l'ONG même s'ils ont voulu se comporter comme de simples " conseillers des jeunes " : ils détenaient le savoir (connaissances médicales) nécessaire à la sensibilisation des " pairs ", si bien qu'ils étaient les formateurs des membres de l'ONG ; ils avaient le pouvoir de décider de la pertinence des activités à mener et des dépenses à

engager ; ils étaient les ordonnateurs des dépenses, *etc.* Il était presque impossible à des élèves ou à des étudiants de première ou deuxième année de partager le pouvoir avec ces deux personnes malgré l'effort fait par celles-ci pour influencer le moins possible sur la prise de décisions et sur la direction de l'ONG.

Les réunions du BEN de la CESAM sont soit restreintes, ne concernant alors que les membres du BEN, soit élargies, c'est-à-dire ouvertes à tous les membres de la CESAM, aussi bien aux membres du BEN qu'aux membres des cellules. Selon l'un des responsables de l'ONG, c'est au cours de ses réunions que le BEN élabore son programme d'activités et définit les grandes orientations des programmes des cellules. Cependant, il est laissé à chaque cellule la latitude d'élaborer son propre programme d'activités. Souvent, se posent des problèmes de financement aux cellules, même lorsque des fonds ont été alloués à la CESAM pour la réalisation de tous ses programmes. Quelquefois, le BEN ne trouve pas pertinente une activité proposée par la cellule, alors que la cellule y tient (par exemple sorties collectives à la plage ou matchs de football). Un autre responsable de l'ONG affirme que, pour élaborer le programme d'activités, il est souvent demandé aux différents groupes de l'association ce qu'ils veulent faire, l'objectif visé étant d'atteindre un nombre important de jeunes. Ce responsable soutient que c'est à partir de ces programmes d'activités des cellules que les priorités du BEN sont dégagées et le programme national d'activités de l'ONG élaboré. Comme on le voit, il y a dans les propos de ces deux dirigeants de la CESAM quelque chose de contradictoire et difficile à comprendre : selon le premier, le BEN élabore son programme et définit les grandes orientations des actions des cellules, celles-ci étant cependant libres de déterminer leurs activités. Par contre, le second affirme que c'est à partir des programmes des cellules que les priorités du BEN sont dégagées pour la programmation générale de l'ONG.

Cette apparente incohérence du discours des responsables de l'ONG pourrait cacher la réalité de l'exercice du pouvoir : un groupe d'individus décide de ce qu'il faut faire et ceux qui veulent faire autre chose se voient refuser les moyens d'action, ce qui est quelquefois source de conflits entre décideurs et exécutants dans l'ONG. Force est de constater que le fondateur de l'ONG a été, au moins dans le cadre de certains financements, l'ordonnateur et le gestionnaire des dépenses ; la trésorière n'avait donc alors plus rien à faire et était à l'écart des activités de gestion. Le secrétaire général qui assurait l'intérim du président lorsqu'il n'était pas en activité et qui se penchait de temps à autres sur les multiples problèmes de gestion financière, qualifie celle-ci « d'opaque et suspecte ».

Les cellules

Officiellement, il existait plus de quinze cellules de la CESAM : une quinzaine de cellules opérationnelles dont dix à Abidjan et cinq dans des villes de l'intérieur du pays (Zuénoula, Bassam, Gagnoa, Béoumi, Bingerville). Mais les animateurs de certaines de ces cellules estiment que beaucoup d'entre elles, même si elles font des propositions de programmes, ne sont pas opérationnelles et n'entreprennent en fait que de rares activités occasionnelles faute d'autonomie de décision et de moyens. Le BEN est accusé de centraliser tous les pouvoirs de décision et de paralyser toutes les cellules créées, n'assurant pas le suivi régulier du fonctionnement des cellules installées ni ne décentralisant la gestion financière des programmes financés.

Chaque cellule a au moins un président, un trésorier et un secrétaire. Mais il y a des cellules dont la structuration est délicate à saisir : certains responsables sont tantôt présentés comme membres du BEN chargés des affaires culturelles, tantôt comme responsables de la cellule culturelle ou comme délégués artistiques ; les tresseuses et les jeunes patineurs ne se sont jamais constitués en cellules organisées avec des présidents, des secrétaires, des trésoriers, *etc.*, mais sont néanmoins souvent présentés comme des cellules formalisées. Les présidents des cellules sont en principe élus par les membres de leur établissement scolaire respectif. Certains présidents des cellules d'Abidjan sont membres du BEN et ceux de l'intérieur du pays y sont rares. Tout comme au BEN, les présidents des cellules forment leur bureau comme ils le désirent après avoir été élus. Ces cellules sont par la suite officiellement installées par le BEN, ce qui signe leur reconnaissance et leur existence en tant que cellules CESAM de l'établissement. Il y a cependant des présidents de cellules non élus : celui qui a eu l'initiative d'intéresser les autres élèves à la création d'une cellule CESAM devient d'office le président de ladite cellule. Les textes du BEN étant les seuls à régir ces cellules, tant que ce président n'a pas porté à la connaissance des autres membres l'existence de ces textes, la cellule fonctionne sur la base de l'intuition et du bon vouloir des uns et des autres. Il y a même des présidents de cellules qui n'ont jamais lu les statuts et règlements intérieurs de la CESAM. Toutes choses qui favorisent l'occupation des postes de présidents pour une durée indéterminée¹.

Deux responsables de l'ONG reconnaissent que la plupart des cellules se plaignaient du fait que l'accès aux ressources financières de l'ONG est rendu impossible. Par conséquent, ces cellules solliciteraient auprès de donateurs extérieurs des aides matérielles et financières qu'elles n'ont pas auprès du BEN de la CESAM pour l'exécution de leurs programmes. En général, c'est un homme politique en mal de publicité qui leur octroie de l'aide, ce qui permet aux responsables des cellules d'entreprendre les activités rejetées par le BEN ou souhaitées par leurs " sponsors " en y incluant un thème sur le sida.

Activités de la CESAM

Les activités de la CESAM sont centrées sur la prévention et la CESAM ne pratique pas la prise en charge des séropositifs. En dehors de quelques lycées, le Bureau Exécutif National de la CESAM a surtout mené ses activités dans les villes de l'intérieur où des animations culturelles ont eu lieu. Avec l'aide financière, matérielle et la collaboration du PNLs, les activités de la CESAM ont commencé en 1992. Entre 1993 et 1994, la CESAM a organisé un ensemble d'activités, notamment des journées de sensibilisation dans trois villes de l'intérieur du pays.

« Surpris de l'extrême intérêt qu'ont manifesté au début les personnes sollicitées pour être des pairs éducateurs », le fondateur de la CESAM dit avoir initié d'autres activités, mais avoir eu du mal à « fidéliser [les] volontaires : les tresseuses redoutaient le " qu'en dira-t-on " dans leur entourage immédiat et craignaient de choquer leurs clientes en leur parlant du sida ; beaucoup de femmes avaient honte de parler des MST, ou – pour les prostituées – d'aller se soigner dans un dispensaire anti vénérien ; d'autres se méfiaient des soins qu'on pourrait leur prodiguer dans ces dispensaires » (Deniaud & Fampou-Toundji, 1996).

¹ Notons qu'une telle situation s'observe également, au plan national, dans les Comités locaux de lutte contre le sida : les présidents élus le sont pour une durée indéterminée parce qu'il n'y a pas de textes réglementaires qui régissent ces Comités.

« Malgré ces réserves, des jeunes non scolarisés ont sensibilisé des passants en circulant dans les rues sur des patins à roulettes, et deux jeunes tresseuses, trois jeunes prostituées, deux gérants d'hôtels de passes ont commencé à discuter du sida avec leur entourage et leurs clients et à leur proposer des préservatifs. Un des élèves initialement contactés formait avec un de ses amis un duo musical de rap » et deux chansons sur les préservatifs, l'une en français, l'autre en dioula (langue véhiculaire en Côte-d'Ivoire), ont ainsi été enregistrées sur cassette en 1992 par le groupe culturel de la CESAM. « Des concours de dessins, de poèmes et de slogans, des causeries animées par des chansons [...], des jeux " cracks " de questions/réponses, des défilés de mode à thèmes [faisant allusion au sida], des pièces théâtrales, des ballets, des marches de sensibilisation avec banderoles » (*id.*), ainsi que des pré-enquêtes menées par des membres de la CESAM sur les comportements sexuels, le sida et les MST, auraient été réalisés ; cependant, l'effectivité de la réalisation n'a pu être vérifiée lors de l'enquête.

Déjà, en 1993, avec des aides financières de PSI¹, de la Coopération française, du PNLS et de l'ORSTOM, la CESAM avait produit un pagne pour ses activités de sensibilisation. « Ses motifs, choisis par des membres de l'association et pré-testés auprès d'une soixantaine de personnes [à Abidjan] au marché de Treichville (tresseuses, jeunes hommes, commerçantes, vendeuses et vendeurs de pagnes, couturières), étaient composés de quatre dessins évoquant la prévention de l'infection à VIH, placés en damiers séparés de bandes dans lesquelles est écrit " Entre Nous " » (*ibid.*). La CESAM a également participé à différentes autres manifestations sur demande du PNLS et du COSCI.

L'impact des actions de l'ONG auprès des " bénéficiaires " est difficile à mesurer, surtout lorsqu'il s'agit de l'exprimer en terme de changements de comportements à risques pour l'infection à VIH. Ce sont essentiellement la production de rapports d'activités et l'existence des cellules CESAM qui attestent du travail réalisé par l'ONG. « Le suivi des premières activités menées par les pairs éducateurs se faisait à l'aide d'une " feuille de route ", consignait sommairement le lieu des contacts établis, le nombre de personnes rencontrées, leur sexe, âge et activité, la teneur des questions posées ainsi que la nature des conseils donnés ». Au vu de leur dépouillement, les responsables estiment « qu'environ 1 500 personnes avaient été sensibilisées entre décembre 1992 et juillet 1993 » ; et « à la date de juin 1995, 22 000 à 25 000 personnes [...] avaient bénéficié des activités de la CESAM, menées par elle seule ou avec des intervenants extérieurs (enseignants, médecins, membres du comité de lutte contre le sida) » (*ibid.*).

Selon l'un des dirigeants de la CESAM, le nombre des " bénéficiaires " sensibilisés est déterminé en additionnant le nombre de jeunes présents aux différentes manifestations (conférences et animations culturelles). Mais il semble que ces estimations ne reposent pas toujours sur des bases fiables : la détermination du nombre de personnes touchées lors des activités de sensibilisation ne se fait pas systématiquement à partir d'une liste des personnes présentes du début à la fin des séances, mais souvent à partir de la capacité d'accueil (nombre de places) de la salle où se tiennent ces activités. Se pose ici le problème des activités de masse et celui des activités de sensibilisation individualisées : faut-il toucher le plus grand nombre de personnes (combien ?) pour que l'on juge efficaces les activités entreprises ou centrer des actions

¹ PSI (Population Service International) est une ONG officiellement chargée du marketing social du préservatif masculin de marque " Prudence " en Côte-d'Ivoire.

continues sur un petit nombre de personnes en vue de changer à terme leurs comportements à risques ? De plus, le fait d'informer 22 000 à 25 000 personnes au cours de conférences ou projections de films est-il forcément synonyme de sensibilisation ?

En 1994, la CESAM a soumis pour financement un programme d'activités à la Mission de coopération française. Ce programme devait permettre d'atteindre un certain nombre d'objectifs, entre autres sensibiliser 60% des élèves d'Abidjan. De fait, étant donné les difficultés d'évaluation, certains bailleurs de fonds s'appuient davantage sur ce type de décompte, les justificatifs comptables et les rapports d'activités que sur des techniques objectives d'évaluation des activités de lutte contre l'infection à VIH (cf. Blibolo et al., 1997). Le dernier programme d'activités présenté aux bailleurs de fonds par la CESAM n'a toujours pas trouvé de financement¹.

Relations de la CESAM avec les autorités de tutelle et avec la presse

Les relations de la CESAM avec la presse et les autorités n'étaient pas très " mauvaises " de l'avis des responsables de l'ONG : lorsqu'il y avait certaines activités à entreprendre (comme lors de la dédicace de la cassette " *Chaussez capote* ", en 1994), des journalistes (de *Soir'Info*, *Top Visage*, etc.) étaient invités et couvraient les manifestations. Par exemple, lors d'une enquête au Grand Campement (dans la commune de Koumassi, à Abidjan), la presse a été sollicitée et s'est rendue sur les lieux de l'enquête. S'agissant de la publicité de la CESAM, elle était faite au moyen des sorties musicales de masse, à Abidjan et à l'intérieur du pays. Quelques rares articles de journaux ont été également consacrés à la CESAM à l'occasion de certaines activités.

Les relations de la CESAM avec les autorités de tutelle (PNLS, ministères, etc.) se sont détériorées après des moments de collaboration intense. Selon l'un des responsables de la CESAM, jusqu'en 1995, du temps du Coordonnateur du Bureau Central de Coordination (BCC) du PNLS, l'association était bien vue et bien traitée au PNLS et à la Coopération française. D'après lui, ledit Coordonnateur du BCC a fait beaucoup d'efforts pour aider la CESAM, mais, depuis le départ du fondateur de l'ONG en France, rien ne serait plus comme avant : personne ne s'intéresse plus à l'association. Plusieurs arguments sont évoqués pour expliquer cette perte d'intérêt. De l'avis de certains, l'ex-coordonnateur du BCC ne pouvait pas ne pas porter attention à la CESAM dans la mesure où cette ONG, créée et dirigée par un médecin français, avait les faveurs des responsables de la Coopération française à Abidjan et du PNLS. Actuellement, les choses ont changé : le fondateur n'est plus à la CESAM, le coordonnateur du BCC n'est plus le responsable du PNLS et les autorités de tutelle n'accorderaient plus la même importance à la CESAM. L'actuel président de la CESAM explique cet état de chose par le fait qu'ils sont élèves et que les adultes ne les prennent pas au sérieux. D'une façon générale, on relève ici encore une forte personnalisation du fonctionnement de l'association, ce qui fragilise la capacité de survie de l'organisation lorsque son principal fondateur ne la dirige plus.

¹ L'un des fondateurs de l'ONG trouve ce budget trop élevé et injustifié, ce qu'il a évoqué dans sa communication au Colloque " Les sciences sociales face au sida en Afrique. Bilan et perspectives " (Saly Portudal, 4-8 novembre 1996), n'hésitant pas à avancer que le financement dont l'ONG a bénéficié antérieurement a été à l'origine des difficultés de l'association et souhaitant par conséquent que les montants des financements octroyés à cette ONG ne soient pas trop importants.

Pour autant, le fonctionnement de la CESAM n'est pas tout à fait bloqué : les ministères de la Jeunesse et de l'Éducation nationale ont eu tout récemment des contacts avec la CESAM pour des campagnes de sensibilisation sur le sida dans les lycées et collèges. De temps à autres, des élèves créent des cellules CESAM dans différentes écoles, cela bien souvent, en fait, pour la circonstance, étant à la recherche d'aide matérielle et financière pour l'organisation de leurs activités récréatives ou de fin d'année scolaire. La CESAM ne survit actuellement qu'à travers ce genre d'actions qui sont souvent le fait d'individus dont les motivations réelles dépassent apparemment la lutte contre le sida : des médecins, des enseignants, des anciens membres de la CESAM aujourd'hui salariés, *etc.*, paraissent ainsi " récupérer " la CESAM en initiant des conférences publiques sur le sida au cours de leurs activités récréatives, stratégie permettant de solliciter l'aide matérielle et financière du P.N.L.S pour organiser des " activités de sensibilisation " sur le sida.

Difficultés et conflits internes

Les fondateurs de la CESAM ont été confrontés à diverses difficultés auxquelles ils ne se sentaient pas préparés. Ces difficultés sont liées à la multiplicité des lieux d'action des " pairs éducateurs ", à la mobilité spatiale des membres de la CESAM en tant qu'élèves, à la nécessité d'un suivi rapproché et quasiment quotidien, à la lassitude de certains jeunes face au temps passé aux séances de formation et de suivi.

Un problème récurrent concerne le rôle des élèves au sein de l'association. Ainsi, le groupe musical RAP-MC de la CESAM est né avant l'association et la chanson " Chaussez capotes " existait déjà ; et si les fondateurs de l'ONG ont voulu intégrer ce groupe à la CESAM, cela n'a jamais été accepté par les élèves. De fait, c'est la cellule culturelle de la CESAM qui est principalement constituée par des élèves déscolarisés, or la CESAM étant constituée en majorité d'élèves, il y a eu des revendications discriminatoires, voilées au début et, par la suite, assez explicites. De même, il y a des étudiants dans l'association, c'est-à-dire d'anciens membres de l'association qui sont devenus étudiants et qui continuent de faire partie de la CESAM. Mais il y a beaucoup de problèmes à ce sujet : des disputes, des discussions sur fond de discrimination pendant les réunions visant à imposer certains membres aux autres ou à exclure les non scolarisés et les étudiants.

Il est vrai qu'au vu des statuts et règlements intérieurs, les élèves sont en droit de revendiquer la paternité de l'ONG puisqu'elle s'intitule " Cellule Scolaire ". Cependant, le fondateur de l'association voulait que celle-ci s'étende au cadre non scolaire avec davantage de tresseuses, de jeunes ghanéennes, de jeunes faisant du patin à roulette, *etc.*, mis à l'écart à un moment donné. Au cours d'une réunion, il aurait demandé de changer l'appellation de la CESAM en vue d'englober tout le monde. Cette demande aurait été catégoriquement rejetée par les élèves ; l'ONG a donc conservé son identité scolaire tandis que les non scolarisés ont été obligés de démissionner.

Ces revendications posent la question fondamentale de la collaboration et de la mise en commun des possibilités existantes pour mener la lutte contre le sida : pourquoi les élèves ne peuvent-ils accepter de travailler avec des non scolarisés ? Pourquoi des personnes vivant avec le VIH ne peuvent-elles pas travailler avec des personnes non infectées par le VIH alors qu'il

s'agit en principe d'un travail bénévole et non rémunéré ? Toutes ces querelles renvoient au problème de la légitimité de la prise de parole.

Par ailleurs, il importe de noter qu'au moins trois présidents de la CESAM ont abandonné la lutte contre le sida sans raison apparente connue. En fait, il semble que ces abandons s'expliquent par l'existence de conflits entre les aspirations socio-économiques (avoir un emploi salarié, avantages financiers) de ces membres et les exigences du bénévolat. D'autres difficultés ont d'ailleurs été rencontrées au niveau de certains membres qui auraient privilégié le travail rémunéré au détriment du travail bénévole. Les responsables de l'ONG ont « alors choisi de concentrer leurs efforts sur le groupe des lycéens (le plus facile à suivre en pratique), sans pour autant abandonner le projet avec les deux autres groupes de jeunes non scolarisés ou avec d'autres groupes de jeunes non scolarisés » (Deniaud & Fampou-Toundji, 1996).

Enfin, il y a surtout des problèmes liés à la gestion financière qui ont entraîné d'énormes difficultés de fonctionnement de l'ONG. D'une part, le fondateur reproche aux membres de son association de ne plus accepter de faire des efforts pour travailler comme par le passé : par exemple, depuis que des fonds ont été alloués à l'ONG, chaque membre de l'ONG demande qu'on lui donne de l'argent pour des déplacements qu'il faisait sans par le passé. Ils réclament désormais des *per diem* lorsqu'il y a des activités à réaliser, ce qui est contraire aux habitudes établies au moment où l'ONG n'avait pas d'aides financières. D'autre part, le fondateur de l'association déplore le fait que des jeunes effectuent des sorties de fonds sans se sentir obligés de produire les justificatifs comptables. D'un autre côté, ce fondateur est accusé d'utiliser des fonds sans l'avis du Bureau Exécutif et sans justificatifs alors qu'il les exige lorsque les autres membres effectuent des dépenses. Ceux qui portent ces accusations estiment que le fondateur et son adjoint n'étant pas des jeunes scolaires, il est inadmissible qu'ils soient les vrais gestionnaires et dirigeants de l'ONG. À de tels propos, les deux responsables répondent : « l'argent et son corollaire, les enjeux de pouvoir ont révélé des failles dans l'esprit même de certains membres de la CESAM. Jalousie, règlements de compte, défiance à notre égard, misogynie, velléité de pouvoir, obtention de privilèges ont été notés. Des difficultés étaient déjà perceptibles dans un article écrit par la première présidente de la CESAM et paru dans le bulletin du PNLIS (Touré, 1994), et elles étaient franchement exposées dans son bilan moral et financier qu'elle remit au bureau exécutif. Malgré un comportement exemplaire durant son mandat, elle fut la cible de critiques suffisamment acerbes et répétées de la part du bureau exécutif pour la conduire à démissionner à la fin de l'année 1994 » (Deniaud et Fampou-Toundji, 1996). Ces difficultés avaient déjà amené le fondateur à écrire dans l'un de ces rapports d'activités : « On ne peut critiquer l'association sans s'interroger sur ceux qui ont participé à sa création et qui l'ont encadré. Peut-on être observateur et acteur tout à la fois ? Notre attitude par rapport à la CESAM doit être remise en question. Nous souhaitons que la CESAM devienne autonome dans ses actions le plus tôt possible. Or, notre encadrement, nos suggestions et nos conseils ont été interprétés comme des marques d'ingérence par certains leaders, alors qu'à aucun moment nous n'avons pris de décision unilatérale au nom de l'association. Était-ce dû au fait que nous étions des adultes, étrangers de surcroît (l'un Français, l'autre Camerounais) ? Aurions-nous dû décider de cesser notre assistance à un moment donné, que la CESAM fut prête ou pas à voler de ses propres ailes ? Aurions-nous dû au contraire nous impliquer davantage dans la hiérarchie associative ou faire preuve de plus d'autorité ? N'étions-nous pas trop idéalistes en voulant maintenir coûte que coûte les principes de base de l'association : le volontariat et le

bénévolat ? Toujours est-il que le dialogue s'est progressivement fermé avec les membres dirigeants, qui nous ont accusés de diriger et d'"inférioriser" la CESAM, selon les termes du président sortant » (*id.*). Ces différentes crises que traverse la CESAM expliquent la léthargie dans laquelle elle se trouve aujourd'hui plongée, surtout depuis le départ définitif de la Côte-d'Ivoire de son fondateur.

Destinataires ou " bénéficiaires " des prestations de la CESAM

Les " bénéficiaires " de la CESAM sont toutes les personnes auxquelles sont destinées ses prestations ainsi que les membres qui tirent un quelconque avantage de l'existence de l'ONG. Ce sont principalement des élèves organisés en cellules CESAM qui sont donc à la fois " acteurs / membres " et " bénéficiaires " de l'ONG.

Divers modes de recrutement des " bénéficiaires " existent dans les écoles. Il y a les personnes qui sont venues à la CESAM par l'intermédiaire d'un membre de l'ONG qui est soit un ami, soit un parent ; ceux-ci contactent de la même manière d'autres proches pour les intéresser à la CESAM et constituer leurs cellules. À Abidjan, c'est ainsi que les cellules du Lycée Notre-Dame du Plateau et du lycée moderne de Koumassi ont été créées. Dans d'autres cas, ce sont des élèves déjà organisés en association ou club qui sont contactés par la CESAM en tant que leaders de leur organisation respective. En général, la CESAM demande à ladite association de changer de nom et de devenir une cellule CESAM de leur établissement sachant qu'ils sont élèves et que la CESAM est une association d'élèves. Certains leaders refusent la proposition, estimant que la CESAM devrait créer ses cellules elle-même plutôt que de vouloir " récupérer " leur club ; d'autres, par contre, acceptent l'offre et constituent ainsi une cellule CESAM dans leur école. Les cellules du Lycée Moderne le Bon-Samaritain de Koumassi et celle du Lycée des jeunes filles de Bingerville (comme bien d'autres) ont été créées dans ces conditions : l'une était à l'origine un Sous-Comité installé par le Comité Local Lutte contre le Sida de Koumassi, l'autre, un club " santé " initié par un professeur d'Éducation Physique et Sportive. Enfin, il y a des cellules créées par le Bureau National de la CESAM : après une activité de sensibilisation dans un lycée ou collège, la CESAM met en place une cellule CESAM ; tous les élèves de l'école ayant pris part à cette activité figurent désormais parmi les " bénéficiaires " des actions de la CESAM et, parmi eux, quelques-uns se désignent ou sont choisis pour constituer le bureau de la cellule et devenir les " représentants " de la CESAM dans l'établissement tout en étant eux aussi des " bénéficiaires ".

Les motivations des membres de l'ONG sont de divers ordres. Pour certains, l'adhésion à l'ONG est motivée par le fait qu'ils sont confrontés à des cas de parents infectés par le VIH/sida. Pour d'autres, leur motivation est liée au fait qu'ils occupent des positions (de leaders communautaires pour l'éducation sanitaire) qui les prédisposent (plus que d'autres) à la lutte contre le sida. Pour d'autres encore, il s'agit d'appartenir à une ONG à caractère national à travers laquelle leur club peut accéder à certaines facilités financières et matérielles de la CESAM en particulier et du sida en général, facilités dont les clubs ne bénéficient traditionnellement pas (ce qui gêne la réalisation de leurs activités récréatives) ; selon le fondateur de l'ONG, « la lutte contre le sida est une occasion pour ces associations de pouvoir fonctionner (au moyen des subventions accordées relativement aisément dans ce domaine)... ». La plupart du temps, les cellules de la CESAM reçoivent des préservatifs, des tee-shirts, des

prospectus, des affiches, des bandes dessinées, des appareils audiovisuels pour les allocutions et les projections de films/diapos ou de l'argent pour la location de ces appareils et de chaises. Appartenir à la CESAM, c'est aussi, pour certains, un moyen de tisser des relations, considérant que le sida intéresse de nombreuses personnes et personnalités, et d'apprendre certaines choses par la même occasion. Ainsi, certains leaders communautaires trouvent-ils dans l'adhésion à la CESAM l'occasion de se valoriser aux yeux des autres élèves qui se sont toujours désintéressés des questions d'hygiène et d'éducation pour la santé ; cela leur permet de consolider leur assise de leaders, non seulement vis-à-vis des autres collégiens ou lycéens, mais aussi vis-à-vis des responsables des établissements scolaires qui collaborent souvent avec eux pour mobiliser les élèves.

Enfin, des élèves, des non scolarisés ou des étudiants, considérés comme membres fondateurs, n'appartiennent à aucun organe de l'ONG mais qui jouissent de certains pouvoirs et de quelques avantages. Il est reproché à ces derniers de " se servir " de l'ONG pour se mettre en avant. Leurs adversaires ne comprennent pas pourquoi ils s'entêtent à diriger l'ONG alors qu'ils ne sont pas jeunes, encore moins élèves. Ils sont par conséquent perçus comme des adultes qui se servent des jeunes élèves pour se faire un nom et un peu d'argent. Ces jugements s'appuient sur les cas de certains " adultes " qui travaillent à la fois dans plusieurs ONG de lutte contre le sida ou sur les cas d'autres jeunes proches du fondateur de l'ONG qui " profitent des activités et des moyens de la CESAM pour vivre "...

Nous pouvons ainsi énumérer différentes motivations d'engagement au sein de la CESAM :

- des motivations sociales : faire comme d'autres, parents/amis déjà membres ; se faire des relations humaines utiles ou se faire connaître des autorités administratives scolaires et sanitaires de la localité ; prendre davantage conscience du danger que représente le sida pour les jeunes, donc pour soi-même, ou être affecté par le sida à travers un parent infecté par le VIH ;
- des motivations statutaires : reconnaissance d'un rôle dans l'établissement scolaire en ayant déjà été impliqué dans des activités d'éducation pour la santé ;
- des motivations matérielles et financières : bénéficier de diverses aides.

Concrètement, ces motivations peuvent étroitement se combiner, comme le montre le témoignage de l'un des leaders de la CESAM. Âgé de 31 ans et étudiant en médecine à l'Université de Cocody à Abidjan, il est devenu le plus proche collaborateur du fondateur de l'ONG. Avant son adhésion à la CESAM, il ne savait rien du sida et regardait de loin les acteurs de la lutte contre le sida. Par ailleurs, ni son père, qui a été maire d'une grande ville de son pays, ni sa mère n'ont travaillé dans une ONG. C'est en 1991 qu'il a rencontré un médecin et chercheur français avec qui il a fini par sympathiser et collaborer. En 1992, il adhère à la CESAM, association créée par ce chercheur, devenant progressivement l'ami de ce celui-ci. Alors que d'autres responsables de la CESAM auraient abandonné le travail de l'association parce qu'il s'agit d'un travail bénévole, contrairement à ce qu'ils avaient cru au départ, le leader en question est resté à la CESAM sans rémunération. Il déclare à ce sujet qu'il voyait surtout les avantages de son action dans le long terme : « moi, je ne voyais pas trop le côté finance parce que je voyais plus le côté ultérieur, c'est-à-dire lorsque j'aurai peut-être fini au niveau de mes études, [ce que] j'aurai par rapport à mon C.V., par rapport à mon expérience, je pourrai facilement intégrer un peu ce secteur... Mais ça n'empêche pas que, par moments, le

Docteur [le fondateur de la CESAM], par rapport à son budget qu'il avait... il me donnait un peu de sous pour pouvoir m'aider ». De fait, même si la motivation financière lui paraît secondaire, l'ONG lui a permis, dans une certaine mesure, de se prendre en charge sur le plan financier : « ... sur le plan financier, ça [l'ONG] m'a aidé quand même. Je ne suis pas boursier et ce n'est pas régulièrement que je reçois de l'argent de mes parents (je n'en ai pas reçu depuis presque deux ans). Les petits sous que je reçois, c'est pas beaucoup, mais je fais un effort pour pouvoir les gérer comme je peux ».

Force est néanmoins de constater que ce sont bien les rapports de certains membres aux bénéfices matériels et financiers attendus qui sont généralement invoqués pour expliquer les difficultés actuelles de la CESAM. Le fondateur est accusé d'avoir pour motivation première sa promotion sociale et économique sous le couvert de l'ONG et ce dernier reconnaît que l'argent a agi comme révélateur des conflits internes de son association ; il explique : « Au sein de la CESAM, nous avons constaté [...] de la part de certains à l'égard d'autres membres [...] des clivages entre filles et garçons, entre scolaires et non scolarisés, entre nationaux et étrangers, ou entre membres de niveaux socio-économiques différents. Ces tensions, latentes au début, se sont exacerbées à partir du moment où l'association a reçu un début de reconnaissance institutionnelle. L'argent peut donc être considéré comme un révélateur de ces crises de groupes organisés, qui bien sûr ne sont pas l'apanage du milieu de la lutte contre le sida mais y sont extrêmement visibles. Les observateurs impliqués que nous sommes ont l'impression qu'il y a deux " personnes morales " monopolisant la lutte contre le sida : l'institution et la vie associative/communautaire. Elles entretiennent des liens étroits dont chacune tire des bénéfices pour la prévention ou pour elles-mêmes. Mais ce couple laisse peu de place à son interlocuteur privilégié — ou qui devrait l'être — : le public. En s'inspirant de la notion du bénéfice attendu de la prévention sanitaire, posons-nous la question suivante à la lumière des succès et des avatars de cette jeune association de lutte contre le sida dans un pays sérieusement touché par l'épidémie et recevant une aide substantielle de la communauté internationale : le bénéfice virtuel de l'investissement préventif (c'est-à-dire au niveau de la société, les contaminations qui ont pu être évitées grâce aux actions de prévention et, dans l'avenir, celles qui le seront ; au niveau de l'acteur de prévention, une confiance renforcée et une meilleure performance à la clef) résistera-t-il aux bénéfices matériels qu'offrent le prestige social et la " marchandisation " de la lutte contre le sida ? Ce conflit d'intérêts paradoxaux ne risque-t-il pas à terme d'entraver les efforts de la prévention ? » (Deniaud et Fampou-Toundji, 1996).

Monographie d'une ONG dont les actions sont orientées vers les femmes, FFS

Création de FFS

FFS a été créée en octobre 1993 par une Zaïroise venue en Côte-d'Ivoire en juillet 1993 avec son époux. Ce dernier est le responsable de l'ONG chargée officiellement du programme de marketing social des préservatifs masculins et, depuis peu, de pilules contraceptives en Côte-d'Ivoire. Biologiste de formation, la fondatrice de FFS précise que, en arrivant en Côte-d'Ivoire, elle était mère au foyer avec deux enfants en bas âge et ne voulait donc pas exercer une activité professionnelle à temps plein. Ayant déjà travaillé dans le domaine du sida au Zaïre avant de venir en Côte-d'Ivoire, elle a eu l'idée d'animer une association de lutte contre le sida auprès des femmes, eu égard à la séroprévalence qu'elle estimait " galopante ". Ne sachant pas

s'il existait déjà une organisation de ce genre, elle a rencontré les responsables du PNLS pour qu'ils l'aident à entrer en contact avec une organisation s'occupant de prévention du sida auprès des femmes, en vue d'y adhérer comme volontaire. Les responsables du PNLS lui auraient alors fait la proposition de créer elle-même une association de prévention du VIH auprès des femmes. Cependant, selon la fondatrice, le PNLS ne soutenait FFS que moralement : il n'y avait pas de fonds pour commencer les activités. Son époux et elle se sont donc organisés pour doter l'association naissante d'un minimum de moyens sur des fonds personnels, ce qui a permis de commencer à asseoir son administration. Au début de l'année suivante, en 1994, l'association avait entrepris ses premières activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) à Blockhauss, quartier d'Abidjan.

FFS est une ONG apolitique qui n'a pas de revendications syndicales, corporatives ou religieuses. Son but est de contribuer au changement des comportements à risques pour le l'infection à VIH, surtout chez les femmes. L'association a été déclarée au ministère de l'Intérieur en tant qu'ONG une année d'activités après sa création, en 1994. Le récépissé d'enregistrement n'a été reçu que vers la fin de l'année 1995. Pour la présidente, FFS n'est devenue ONG que par la volonté des responsables du PNLS : « c'était une association, mais au niveau du PNLS, on nous a octroyé la possibilité d'être une ONG ».

La fondatrice de FFS est également la présidente de l'ONG. Certes, dit-elle, « tout le monde peut être présidente, il suffit d'être en mesure de faire tous les travaux de l'organisation. Je n'ai pas été élue pour mon premier mandat de présidence pour la seule raison que les amies, à l'unanimité m'ont demandé d'assumer ces fonctions du fait même que j'ai été l'initiatrice principale de l'ONG ». Mais « ce n'est pas facile pour tout le monde d'être présidente, parce que jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas trouvé une seule dame qui accepte de le faire comme je le fais. Par exemple, pour le déplacement j'utilise le véhicule familial, car l'ONG n'a pas de véhicule pour le moment. Nous manquons de siège et nos réunions se tiennent souvent au siège de l'ONG de mon époux et quelquefois au PNLS. Des fois il n'y a pas de fonds et on est obligé de dépenser l'argent de sa propre poche. On travaille toute la journée sans salaire, c'est assez difficile pour un couple parce que, on a quand même besoin de vivre. Heureusement que mon mari me comprend, car il est lui-même agent de santé publique ». De fait, en août 1996, elle a organisé une Assemblée Générale en vue de renouveler les organes de direction de l'ONG et de susciter une autre candidature au poste de président qu'elle avait souhaité quitter. Cependant, elle a été reconduite à ce poste de président, semble-t-il parce que « personne d'autre ne se sent capable de la remplacer, surtout dans la recherche de fonds dont elle seule a le secret » soutient l'une des responsable de l'ONG.

Pour permettre la création de l'ONG dans le cadre d'un travail bénévole, la présidente a procédé à une sorte " d'évangélisation " selon son expression. Si les membres fondatrices de l'ONG sont nombreuses, c'est bien à elles que revient l'initiative comme elle l'explique : « les membres fondatrices, je les ai rencontrées une à une, mais je ne les connaissais pas toutes avant. Je leur ai parlé du problème de manque de moyens financiers et elles ont accepté de m'aider. Dans les quartiers, on disait aux gens de s'investir plus. Sinon, à un moment donné, nous ne pourrions plus arrêter la propagation du sida dans notre communauté. Il faut sauvegarder notre communauté qui est en danger. C'est notre personne qui est en péril. Et certaines personnes

ont été attentives et ont accepté de s'engager si elles ont un temps libre après leur boulot. Ce qui fait que nous avons une longue liste de volontaires... ».

Organisation de FFS

Les membres

A FFS, tout un chacun peut être membre, pourvu qu'il puisse, d'une façon ou d'une autre, s'investir dans la lutte contre le sida comme le soutient la présidente : « il suffit seulement que la personne décide de faire quelque chose pour la lutte contre le sida dans son milieu, dans sa famille, sa communauté, pour rejoindre le groupe. C'est très simple ». Ainsi, il n'existe pas de carte de membre de FFS, une manière aussi pour les responsables d'éviter de d'exiger le versement de cotisations. C'est ce qu'a voulu la fondatrice : « ...il n'y a pas de cotisations et ça, s'il y a quelqu'un à blâmer, c'est bien moi. Au début, un grand nombre des membres m'a demandé d'instaurer des cotisations. Mais je me suis opposée car nous étions à notre début et tout le monde n'avait pas les moyens pour cotiser quoi que ce soit. Donc la cotisation est devenue facultative pour chaque membre. On ne peut pas les obliger, car certains membres se retireraient par manque de moyens financiers ».

Les femmes aussi bien que les hommes peuvent faire partie de l'association ; la présidente cite, pour preuve, le comptable et deux autres hommes qui travaillent avec l'ONG et qui aident souvent à réaliser les activités de l'association – tout en étant chacun, précisons-le, également membre d'une autre ONG. Cependant, FFS a pris à dessein le mot " femmes " dans son intitulé, la présidente ayant constaté une croissance de l'infection chez les femmes et estimé par conséquent que les femmes devaient s'engager plus que les hommes dans la lutte contre le sida. En d'autres termes, si FFS ne travaille pas uniquement pour les femmes, sa cible principale est constituée de femmes, celles-ci étant amenées à devenir des vecteurs ou véhicules de l'information vers les autres femmes.

En fait, le terme de membres semble plutôt ici désigner des auditrices des séances de sensibilisation (appelées formations), davantage que des personnes ayant réellement " adhéré " et participant effectivement aux activités de prévention du sida initiées par FFS. On peut en effet constater que l'ONG ne fonctionnait pas en l'absence de la présidente et/ou de deux ou trois volontaires particulièrement actifs. Ces volontaires sur lesquels reposent l'essentiel du travail de l'ONG sont des personnes sans emploi salarié qui travaillent dans l'ONG dans l'espoir d'y être un jour rémunérées, lorsque l'ONG aura un financement le permettant. Certains membres de l'organisation sont au chômage et d'autres étaient déjà employés par l'ONG de l'époux de la présidente. Les membres exerçant un emploi salarié sont moins actifs que ceux qui n'exercent aucun emploi rémunéré.

Au sein de l'association, il y aurait par ailleurs un certain nombre de personnes vivant avec le VIH. L'enquête n'a pas permis d'identifier un seul des membres dans ce cas. Selon la présidente de l'ONG, il y a beaucoup de membres qui ont perdu soit un membre de la famille, soit un ami ou un proche parent du fait du sida. L'ONG aurait perdu des membres infectés par le VIH il n'y a pas longtemps. Et cela semble, de l'avis de la présidente, engager davantage ces membres confrontés au sida dans la lutte contre le sida, même sans argent.

Le Bureau National

Le Bureau Exécutif National (BEN) de FFS est dirigé par un président et comprend un secrétaire général, un vice-président, un chargé de l'IEC (Information, Éducation, Communication), un comptable qui est à la fois trésorier et caissier. Le poste de commissaire aux comptes, chargé de contrôler la gestion des fonds de l'ONG et de rendre compte à l'Assemblée Générale (AG), est prévu dans l'organigramme mais cette tâche est pour l'instant assumée par la présidente qui veille en personne à la bonne gestion des fonds de l'association. Le comptable est un employé de l'ONG de marketing social des condoms et est chargé d'exécuter les dépenses ordonnancées par la présidente du BEN. La plupart des occupants des postes du BEN sont employés (salariés) dans des entreprises privées ou étatiques ; de ce fait, ils ne sont pas toujours disponibles les jours ouvrables, ce qui rend les choses assez difficiles pour la présidente qui se dit obligée de cumuler les rôles. Elle joue par conséquent tous les rôles avec l'aide des quelques membres qui n'ont pas d'emploi rémunéré et qui sont, pour certains, membres de plusieurs autres ONG de lutte contre le sida.

Le rôle du BEN est de régler les affaires courantes, par exemple : trouver des financements pour les activités, identifier et recruter des volontaires pour adhérer à l'ONG, organiser des réunions des membres du bureau, définir et arrêter les décisions d'organisation des activités, tenir les comptes financiers à jour, payer les frais de transports des personnes formées et des formateurs et réaliser les activités de formation. La présidente assure la coordination des activités. Elle contribue également à assurer la formation des bénéficiaires de l'ONG. Pour la recherche de financements, elle est chargée d'identifier des bailleurs de fonds et des personnes pouvant financer les activités et de contacter en vue de leur expliquer ce que l'ONG veut faire avec l'argent sollicité. La présidente est également chargée de l'ordonnancement et de la gestion des fonds en collaboration avec le comptable chargé en principe des ressources financières de l'association. La gestion et la garde d'une partie du matériel leur reviennent aussi. Aux dires de la présidente, les décisions de dépenses sont prises au cours des réunions du Bureau Exécutif, conformément aux budgets des projets d'activités élaborés : seuls les budgets des projets déterminent les dépenses. Toutefois, certaines dépenses peuvent être décidées par la présidente sans l'avis préalable des autres membres du Bureau. Ceux-ci en sont, en principe, informés d'une manière ou d'une autre par la suite.

S'agissant des réunions, elles se déroulent habituellement au siège de PSI ou, quelques fois, au PNL.S. Généralement, il est fait appel à tous les membres par téléphone et d'autres sont avisés oralement par contact direct de la tenue des réunions du Bureau. Ceux qui ne peuvent pas venir à cause de leurs obligations professionnelles appellent la présidente pour s'excuser. Il y a des réunions administratives et des réunions techniques. Pour les réunions administratives, tous les membres du Bureau Exécutif sont convoqués pour la prise des décisions. Pour les réunions techniques, le taux de participation est estimé à plus de 75% des membres par la présidente, ce dernier type de réunion concernant aussi bien les membres du BEN que des membres des cellules de FFS.

Activités de FFS

Les différentes activités que les responsables de FFS rencontrés déclarent avoir été réalisées depuis la création de l'ONG n'ont pu être énumérées dans leur détail du fait de leur diversité. Cependant, selon ces responsables de FFS, il s'agit principalement d'activités de formation de " femmes-relais " dans les différentes localités, conformément à l'objectif principal de l'ONG : certaines femmes sont formées, étant par la suite censées organiser à leur tour, à l'intention des femmes de leur milieu, des activités de sensibilisation pour la prévention des MST/sida. La formation des personnes-relais, affirme la présidente, doit être conduite à travers le pays, aussi bien dans les communautés hôtes que dans les communautés migrantes. Le contenu des séances de formation n'est pas standardisé et dépend essentiellement de l'orientation que veulent leur donner les formateurs. Selon l'une des formatrices, pendant un à deux jours, les formateurs donnent des informations sur le sida aux populations cibles pour qu'elles puissent les transmettre aux autres individus de la communauté, " de bouche à oreille ".

À Abidjan, dans la commune de Cocody par exemple, plus de 15 séances de formation ont, paraît-il, été réalisées dans des quartiers précaires. Dans cette même ville, les responsables de l'ONG notent avoir constitué un groupe de femmes-relais dans le quartier Attékoubé et avoir formé des tresseuses. Des activités de formation auraient été conduites dans la ville de Bouaké et dans la commune de Port-Bouët. L'ONG aurait également un représentant dans la ville de Katiola ainsi que des membres à Taabo et à Abengourou, ce qui sous-entend que des formations ont eu lieu dans ces localités¹. Selon la présidente, à ce jour, plus de 700 femmes auraient été formées et l'ONG compterait au moins 200 membres mobilisables d'un coup.

Selon les responsables de l'ONG, les activités ne sont pas déterminées en fonction des priorités définies par le PNLS, mais sont dégagées d'enquêtes CAP sur le terrain. Ils citent comme exemple les activités réalisées, à Abidjan, dans le quartier Doukouré de la commune de Yopougon et dans la commune d'Abobo. Ils ont remarqué que ces communes sont surpeuplées, que la vie y est précaire et qu'il y a beaucoup de contacts dans de grands hôtels avec beaucoup de femmes professionnelles du sexe. A la lumière de ce genre " d'études ", ils déterminent les activités prioritaires à mener, ce qui les a conduit, par exemple à Yopougon, à parler de prostitution dans ces endroits lors des séances de formation.

Il semble que, de fait, FFS se soit essentiellement occupé de prévention et de formation. Et si, comme on l'a vu, certains des membres de l'ONG sont infectés ou affectés par le sida, très peu de personnes vivant avec le VIH, sauf celles étant vraiment dans le besoin, auraient reçu une aide financière de l'ONG : celle-ci ne veut pas que cela soit une " règle ", se sachant très peu nantie, et elle oriente généralement ceux qui sollicitent son aide vers les associations de personnes vivant avec le VIH.

¹ FFS s'était proposée d'étendre ses activités de formation très prochainement aux villes de Korhogo et de Ferkéssédougou, au nord, ainsi qu'aux villes de Man et de Tabou, à l'ouest du fait de la présence de nombreux réfugiés. Le choix des villes du Nord du pays était-il en rapport avec le projet " migration-sida " de l'USAID auquel FFS avait été associée au départ avant d'en être exclue ? Tout porte à le croire dans la mesure où cette région ne fait plus partie des préoccupations de FFS depuis que l'ONG ECODEX (qui travaille en association avec PSI pour le marketing social du préservatif masculin " Prudence ") a " gagné ce marché ".

Impact des actions de FFS et statut social des bénéficiaires

L'impact des actions de FFS est difficile à mesurer en termes de changement de comportement à risques pour l'infection à VIH/sida. Même s'il est fait état de rapports d'activités (qu'il n'a pas été possible d'obtenir au cours de cette enquête), ce type de document ne permet pas d'évaluer l'impact des actions de l'ONG sur les comportements préventifs des bénéficiaires. La méthode d'évaluation utilisée par FFS est particulière comme l'atteste les propos de la présidente de l'ONG : « Au point de vue formel, on n'a pas encore fait d'évaluation, mais comment nous évaluons nos actions ? Lorsque les personnes chargées du suivi vont sur le terrain, elles doivent s'assurer que l'information va plus loin. Pour ce faire, si elles rencontrent un individu sur le lieu de l'activité, elles lui présentent le dépliant de FFS et lui demandent s'il connaît l'ONG. Au cas où l'individu aurait des informations sur l'ONG et sur le sida, l'évaluateur lui demande de dire par qui il a reçu ces informations. Les personnes chargées du suivi recherchent également des indicateurs tels que les tee-shirts de FFS distribués lors de la formation aux bénéficiaires. Un individu vêtu de ce tee-shirt est la preuve que des formateurs de l'ONG l'ont rencontré et le lui ont offert. C'est ainsi que nous vérifions que les formateurs sont passés en un endroit. Mais du point de vue formel, on n'a pas organisé une évaluation. Donc ça veut dire que nous évaluons la réalisation effective de nos activités pour savoir si nos gens ont effectivement travaillé. Mais pour le moment nous ne sommes pas encore arrivés à évaluer l'impact de notre action sur le comportement des gens. Au point de vue quantitatif nous n'avons pas évalué. [...] C'est un cercle vicieux, en fait. Mais dans l'avenir, nous allons débiter toutes les activités par une étude pour l'évaluation des connaissances sur le terrain. Après l'intervention, une autre enquête nous permettra d'évaluer le travail effectué en termes de changement de comportement. Nous y pensons. Et dès que nous reprendrons les activités à Korhogo, nous les ferons aussi avec une pré-enquête. A Ferkessedougou, nous les ferons avec une pré-enquête. »

Au sujet du suivi des activités, des difficultés semblent exister : les responsables de l'ONG évoquent l'existence d'un comité de suivi chargé de demander des comptes aux personnes déjà formées pour savoir si elles forment d'autres personnes à leur tour. Mais, pour leur part, les personnes-relais déplorent principalement et dans leur majorité une absence totale de suivi par le Bureau National après les rencontres de formation, absence évoquée aussi bien par les femmes-relais d'Abidjan que par celles de l'intérieur du pays.

De fait, les " bénéficiaires " de l'ONG sont principalement des femmes ayant été rencontrées par les formateurs de FFS en vue de participer à des séances de formation sur le sida. Elles sont recrutées sur la base de considérations diverses : certaines sont des leaders communautaires ou politiques (du parti au pouvoir essentiellement) connues soit sur leur lieu de travail, soit par toute la communauté. D'autres sont des amies et connaissances des membres de l'ONG qui servent d'intermédiaires pour impliquer d'autres femmes dans les activités de formation. C'est généralement par l'intermédiaire des autorités administratives, religieuses ou politiques ou via des réseaux locaux et d'autres organisations non gouvernementales que sont identifiés les leaders à former.

Une femme ainsi contactée pour prendre part à une formation explique sa motivation en ces termes : « Je suis une femme et je dois aider à sensibiliser mes sœurs femmes qui sont les plus exposées, à prévenir le sida ; si, moi, une femme, je ne sensibilise pas les femmes et les jeunes filles, qui va le faire ? ». Le désir de contribuer à la lutte contre un fléau tel que le sida, la

possibilité de bénéficier d'une formation gratuite pour mieux faire son travail, le fait de mieux savoir se protéger soi-même, la curiosité et la satisfaction personnelles sont autant de raisons qui ont motivé l'engagement des femmes-relais dans l'ONG.

Les raisons d'adhésion d'un homme rencontré sont assez différentes : il n'a pas adhéré de lui-même mais à la demande de la fondatrice, cela tout en ayant des motivations précises ; il explique : « ...j'ai été désigné par la présidente compte tenu de mon expérience avec PSI où j'exerce. Déjà la fondatrice avait des contacts avec la société où je travaille, donc c'est dans ses démarches ici qu'elle m'en a parlé. Et donc je n'ai pas hésité à adhérer. Je suis embauché à PSI qui est chargé de distribuer les capotes en Côte-d'Ivoire. C'est pour tenir les comptes de l'ONG. Pour l'instant on [FFS] n'a pas de commissaire aux comptes ; j'assure le service comptabilité et finances et la présidente a aussi un contrôle là-dessus. J'ai voulu faire du bénévolat seulement pour le sida et non pas pour les autres maladies d'abord parce que je travaille avec une structure qui est près de ce domaine-là. Deuxièmement, il existe certes des maladies autres que le sida mais qui sont guérissables. Mais avec le sida ce n'est pas le cas, c'est un sentiment de pitié que j'ai pour la personne infectée du sida. Donc en sensibilisant, en informant, je souhaite que beaucoup plus d'individus évitent la chose ».

Il y a enfin l'espoir d'obtenir plus facilement des fonds nécessaires à la réalisation de projets en souffrance grâce à une ONG de lutte contre le sida (maladie qui bénéficierait de plus de financements que d'autres) qui explique l'engagement de certaines femmes-relais et qui n'est pas explicitement exprimé. Cela transparaît dans les difficultés et souhaits exprimés par ces femmes.

Les difficultés rencontrées par les bénéficiaires ou femmes-relais de l'ONG

Les difficultés avec le Bureau National concernent les promesses de financement non tenues et l'absence de suivi des activités après les séances de formation. Les femmes-relais formées à Abidjan et à l'intérieur du pays affirment que le Bureau National leur a donné la certitude de les aider à trouver des fonds pour réaliser leurs projets, projets fréquemment conçus de sorte à générer des revenus. De fait, les responsables de l'ONG pensent que si les femmes se prennent en charge sur le plan économique, elles vont être en mesure d'éviter de se livrer aux pratiques sexuelles à risque pour le VIH. Mais les femmes-relais constatent toutes qu'après la formation dont elles ont bénéficié, aucun fonds ne leur a été alloué par le Bureau National et qu'elles n'ont plus jamais revu leurs formateurs, lesquels leur avaient pourtant promis de les suivre et les aider dans la réalisation de leurs activités.

Les femmes-relais de FFS rencontrent également des difficultés vis-à-vis des autres bénéficiaires, se heurtant par exemple à des problèmes de communication lorsque leurs interlocutrices ne parlent pas français. Par ailleurs, après la formation, certaines femmes formées ne participent plus aux activités de l'ONG. Enfin, les rares jeunes filles sensibilisées par les femmes-relais sont accusées de pratiquer le multipartenariat sexuel malgré les conseils de prévention qui leur sont prodigués, ce qui veut dire qu'elles n'ont pas encore changé leurs comportements à risques pour l'infection à VIH. Toutes choses faites pour décourager les femmes-relais à poursuivre le travail de sensibilisation.

Malgré ces difficultés, les bénéficiaires ont certains motifs de satisfaction. Leurs connaissances

personnelles des mesures de prévention du sida se sont améliorées et chacune se sent en mesure de se protéger contre le sida. Des femmes-relais évoquent également la fierté d'être les représentantes de l'ONG dans leurs milieux respectifs. Elles se sentent perçues dans la population comme des femmes qui travaillent beaucoup. Elles se sentent admirées des autres femmes de leur localité. Les relations que les membres de l'ONG tissent avec d'autres personnes dans le cadre des activités de l'association constituent des motifs de satisfaction morale pour elles. D'autres femmes-relais ou membres de l'ONG expliquent qu'à force de parler du sida, les jeunes de leurs quartiers les fuyaient un peu au départ, mais que, par la suite, ils ont commencé à les fréquenter et à leur demander des préservatifs ; ils ont désormais beaucoup de sympathie pour elles. Même dans leurs services, on les consulte toujours lorsqu'il y a une discussion sur le sida.

Cela étant l'appartenance à une ONG de lutte contre le sida a aussi ses inconvénients comme l'explique cette veuve, mère de quatre enfants dont l'un est âgé de plus de 28 ans : « Les femmes de chez moi pensent que c'est parce que j'ai peur du sida que je ne me suis pas remariée, donc elles trouvent que c'est parce que je ne suis pas mariée que je suis tout le temps malade. Il y a d'autres qui se moquent de moi, qui me demandent si je suis docteur. D'autres pensent que je perds mon temps. Mais celles qui comprennent me demandent des renseignements sur le sida quelquefois ». D'autres inconvénients sont invoqués par une restauratrice, musulmane, mariée et mère de six enfants. A la question de savoir comment elle est perçue par son entourage au regard de son appartenance à FFS, elle répond : « Il y en a qui m'admirent, qui pensent même que je travaille à l'hôpital. D'autres [par contre] pensent que je trompe mon mari, raison pour laquelle je parle de sida et de préservatifs tout le temps ». Ces exemples montrent aussi que le sida et le préservatif sont assimilés à l'infidélité, au multipartenariat sexuel par certaines personnes.

Relations avec les autorités de tutelle, avec la presse et avec d'autres ONG

FFS a sollicité plusieurs fois la presse. Par exemple, lors de la grande marche de sensibilisation du 1er décembre 1994, la presse a couvert totalement la manifestation qu'elle a organisée. La participation de la presse est conçue par les responsables de l'ONG comme une action concourante : « Il y avait une synergie dans ce sens que nous avons mobilisé l'administration et tout le monde. Et les médias ont senti que quelque chose bougeait de ce côté là et ils se sont impliqués » affirme la présidente. Il faut noter que parmi les membres de l'ONG, il y a une femme journaliste. Les responsables disent ignorer comment l'ONG est perçue par la presse, mais ils reconnaissent que chaque fois qu'ils ont une activité, elle est couverte ou évoquée dans la presse écrite. Quelquefois, les membres de l'ONG sont invités à la télévision comme à la radio pour parler de l'organisation. La publicité de l'ONG est faite au moyen de dépliants et grâce à des boucles d'oreilles réalisées par l'ONG.

Au sujet de l'intérêt que les bailleurs de fonds manifestent à l'égard de l'ONG, la présidente répond en ces termes : « ... il me semble qu'ils [les bailleurs] sont toujours intéressés par ce que nous faisons dans la sensibilisation des femmes afin qu'elles se réveillent pour prendre leur destinée en mains. Mais aussi les bailleurs aiment savoir que quelque chose se passe sur le terrain et non dans les bureaux ou à la capitale. Ils savent que nous travaillons dans les milieux défavorisés, à l'intérieur du pays, sur le terrain. C'est pourquoi le dernier fonds accordé par

l'OMS à FFS était destiné à la formation des quartiers défavorisés. Mais la Banque Mondiale nous a aidé à former les gens du quartier Doukouré à Yopougon. Nous avons utilisé ce fonds pour former dans trois centres : la MACA (maison d'arrêt et de correction d'Abidjan), Niangon Sud et les femmes du quartier Doukouré. Avec les fonds de l'OMS pour la formation de trois lieux, nous en avons formé six, tout cela en faisant beaucoup attention à l'utilisation des fonds et en y ajoutant un petit quelque chose si nécessaire. Et nous avons neuf villages sur la route de Bassam et là-bas, il y a les femmes qui s'adonnent à des activités génératrices de revenus. Au niveau du ministère de la Santé [et du] Programme national contre le sida, parmi les autres ONG contre le sida, nous sommes contents de penser que le ministère est disposé très positivement à l'endroit de FFS, car tout d'abord nous sommes sur les listes des personnes qui luttent contre le sida en Côte-d'Ivoire. Nous avons été sollicités pour le symposium de Santé Publique [il s'agit plutôt du colloque " Santé en Capitales "] à Abidjan pour pouvoir communiquer notre activité à tous les participants au symposium. C'était un grand honneur pour nous. Quand il y a des invitations, nous sommes invités. Au plan national, nous sommes une ONG qui travaille sous la coordination du PNLS. Il y a certains projets qui associent étroitement FFS, le PNLS par exemple, le projet de Migrants. On n'avait pas beaucoup de moyens, les moyens de survie, on n'en avait pas. Mais heureusement, le PNLS a entendu nos cris et maintenant nos dernières activités que nous avons eues en 96, c'est grâce au programme national que nous les avons réalisées. C'est par le biais du Directeur Exécutif que nous avons eu des fonds pour pouvoir exécuter notre programme, étant donné que FFS est très appréciée au sein du PNLS. Vis-à-vis des autres ONG sur le sida, nous travaillons positivement avec le COSCI (Collectif des ONG anti sida de Côte-d'Ivoire) ».

Difficultés internes

Comme la plupart des ONG de lutte contre le sida, FFS rencontre un certain nombre de difficultés ; la présidente de l'ONG évoque notamment des problèmes d'ordre matériel et financier : « Au point de vue de la locomotion par exemple, c'est un problème. Nous n'avons pas de véhicule. Depuis 1993 que l'association a commencé ses activités, elle utilise ma voiture personnelle pour les courses et parfois pour aller à l'intérieur du pays. Et cela est très difficile surtout pour moi. Mais on consent pour le moment des sacrifices énormes dans l'espoir que quelques solutions pourront venir après. Sur le plan financier, on a de gros problèmes car on n'a pas de sources de financements déterminées. Les fonds nous arrivent par à coup, et c'est assez difficile de planifier. Sinon nous avons eu de l'argent avec l'OMS, de la Coopération française, de la Banque Mondiale, du PNLS. Et comme les financements nous viennent par à coup, il est difficile de travailler avec un budget pendant deux ans. Donc le peu qui arrive, quand il s'épuise, nous devons attendre que quelqu'un d'autre se décide à s'investir dans notre action, pour pouvoir continuer le travail que nous avons prévu. Et cela met en retard notre agenda de travail. Mais notons que le PNLS nous aide beaucoup dans notre lutte contre le sida ».

Les difficultés rencontrées dans la recherche de financement ne sont pas considérables pour FFS. C'est ce que reconnaît la présidente de l'ONG qui précise néanmoins : « ... Mais quand nous allons chez les bailleurs pour l'aide, ils ont leurs priorités et je ne sais pas si la lutte contre le sida est l'une de leurs priorités. Et même si c'est cela, ils veulent qu'on leur fournisse beaucoup de papiers. Ils veulent être sûrs que leur argent ne tombe pas dans de mauvaises

mains. Bon, nous n'avons pas de siège jusqu'à maintenant. Bien sûr de temps en temps nous avons nos réunions au Comité national ou à PSI qui nous aide aussi. Mais nous utilisons parfois le domicile des membres pour avoir nos réunions. Nous n'avons pas de locaux propres et cela se répercute surtout sur nos activités. Nous sommes désolés de ne pouvoir aller partout où on nous demande faute de moyens. C'est les moyens qui nous manquent. Nous avons besoin de matériel de bureau, mais aussi d'argent, car il faut payer les frais de transport. Nous avons besoin d'un véhicule aussi. Pour le siège, le PNLIS est en train de s'en occuper. Cela ne pèse plus autant sur nous comme c'était l'année passée ».

La question du bénévolat

La question relative au bénévolat est délicate et diversement abordée par les membres de FFS. La présidente exprime la perception du bénévolat dans l'association de la manière suivante : « Pour nous, la notion de bénévole est globale et nous ne faisons pas de différence entre bénévole et volontaire. Nous sommes des volontaires, c'est-à-dire que nous nous sommes décidées nous-mêmes pour pouvoir engager la lutte contre le sida. Nous sommes des bénévoles parce que nous n'attendons pas de salaire quand nous travaillons. Bien sûr, si un bailleur peut nous payer les frais de transport, nous acceptons, c'est une bonne chose. Mais à défaut, nous marchons ou nous dépensons de notre propre poche. Nous sommes des volontaires et des bénévoles en même temps. Dans l'association, il n'y a pas de problème mais c'est une question de principe et puis de bon sens. Pour nous, nous sommes volontaires. Les volontaires ne sont pas rémunérés parce qu'il n'y a pas de fonds nécessaires. Mais nous sommes pour le bien-être social aussi. Pour une personne qui travaille, même si ce n'est pas un salaire, je crois qu'il lui faut à manger, à boire et qu'il se couvre. Si nous ne pouvons pas offrir cela, alors... On a accepté d'être bénévoles, mais s'il y a un petit fonds, je suis pour remercier (c'est-à-dire motiver financièrement) les personnes qui travaillent sur le terrain. Écoutez, vous allez à Bouaké, vous n'y allez pas pour travailler affamé. Il faut que nous payons votre repas aussi. Vous n'allez pas dormir à la belle étoile. Et les volontaires qui travaillent ne sont pas pour la plupart des salariés. Ce sont des gens qui n'ont pas de travail rémunéré. Donc ces gens abandonnent l'association quand ils trouvent un travail rémunéré ailleurs. On a perdu D.E à cause de cela. Mais je crois que les bailleurs de fonds ont besoin d'apprendre plus sur les notions de volontariat en Afrique et de volontariat en Europe. Ces deux volontariats sont diamétralement opposés. En Occident une personne volontaire est celle qui a à manger, qui est logée et qui est chez elle et, elle a un temps libre qu'elle va offrir à l'association. Elle n'a même pas besoin d'être rémunérée, de transport. Tandis qu'en Afrique la classe moyenne tout d'abord ne s'engage jamais pour être volontaire. Elle est à l'abri, elle est bien. C'est dans la masse, c'est par exemple un chômeur qui va accepter de travailler. Et en ce moment là on ne peut fermer notre sensibilité pour voir le malheur de la personne qui travaille. Et avec FFS, c'est ce que nous faisons quand on a les moyens. »

L'avis d'un autre membre fondateur FFS, âgé de 30 ans et employé à PSI est plus nuancé : « Pour nous, c'est le volontariat qui est important. On fait tout pour que la personne ne grince pas les dents en venant ; nous faisons tout pour que les gens ne sortent pas de l'argent de leur poche. Le bénévolat en Afrique est différent de celui de l'Europe. Là-bas, le bénévole travaille et consacre uniquement son temps libre au bénévolat. Chez nous, les gens n'ont rien, ils sont au chômage. Et c'est difficile. Donc nous, on met l'accent sur le volontariat. Les gens ne disent pas

souvent ce qu'ils ont. Peut être que ceux qui sont partis, c'était pour ça. Mais il faut savoir que le travail est dur : aller parler à des gens, des fois, on se fait chasser et parfois dans les bidonvilles c'est dangereux. Selon moi, celui qui travaille dans une ONG comme la nôtre doit être rémunéré. Qu'est-ce que la rémunération ? C'est une reconnaissance du travail, ça permet à la personne d'être dans les meilleures conditions pour travailler. Et la rémunération est un facteur de motivation. Maintenant, ça ne doit pas être l'occasion de s'enrichir. Ou bien on veut faire du social ou on ne veut pas. Mais en tout cas pour moi quelqu'un qui fait quelque chose, il faut le rémunérer. Je crois que pour les ONG (je ne sais pas qui doit s'en occuper, l'État, les bailleurs ou l'ONG elle-même), aujourd'hui dans presque tous les pays d'Afrique, les ONG veulent aider l'État et prennent souvent la place de l'État dans beaucoup de choses. Donc quand quelqu'un est dans une ONG, il n'a pas de carrière régulière, il n'a pas de statut. Ce n'est pas organisé. Il faut que ceux qui travaillent dans les ONG aient un avenir comme les fonctionnaires d'État, ou d'une entreprise qui ont droit à la retraite. C'est important. Les ONG doivent être considérées comme un volet important du secteur privé. Les agents des ONG n'ont aucune garanties. De sorte qu'ils y viennent de façon passagère. Ils vont d'ONG en ONG surtout que parfois il y a signature de contrats avec les institutions internationales. Pour le cas de l'AIBEF, les gens sont répartis à la rue après la suspension des aides de l'USAID. Il faut organiser le secteur, c'est ma proposition. Là on aura des profils de carrière, de la promotion pour les agents, et plus d'efficacité dans les activités, etc. ».

Conclusion

Au total, de nouvelles ONG de lutte contre le sida se sont créées et d'autres déjà existantes s'impliquent dans cette lutte que les structures étatiques à elles seules ne peuvent maîtriser. Plusieurs situations se présentent : dans certains cas, il y a une mutation des objectifs de création des ONG vers les activités de lutte contre le sida ; dans d'autres cas, c'est un élargissement du champ d'intervention. En outre, de nouvelles ONG sont créées uniquement du fait de la lutte contre le sida.

La mutation des objectifs de création et l'élargissement du champ d'intervention des ONG s'expliquent par le fait que souvent, elles n'ont pas les moyens matériels et financiers pour intervenir. Lorsqu'une opportunité de financement se présente, elle est saisie par l'ONG au risque de disparaître. Le sida offre ces opportunités à certaines ONG. Au regard de ces différentes situations qui amènent les gens à créer des ONG pour la lutte contre sida ou qui favorisent la participation des ONG de développement économique ou culturel à la lutte contre le sida, on peut dire que le sida influe sur le secteur associatif en Côte-d'Ivoire. Toutefois, il faut noter qu'avant l'apparition du sida, ce secteur était en mouvement et que l'influence du sida n'a pas encore atteint les syndicats ni les partis politiques.

Les notions de bénévolat et de volontariat ne sont pas toujours comprises de la même manière par les ONG et les bailleurs de fonds : des ONG trouvent inadmissible qu'on demande à leurs membres de travailler sans être rémunérés alors que, pour le même travail, d'autres personnes sont salariées parce qu'elles ne sont pas membres de l'ONG à laquelle le travail est confié. Ce à quoi certains bailleurs répondent à peu près ceci : dans une ONG, on travaille de façon bénévole, c'est à dire sans rémunération. Les Ivoiriens auraient-ils donc une perception

différente du fonctionnement d'une ONG ou s'agit-il d'une inadaptation de la perception " première " de l'ONG au contexte ivoirien où la plupart des fondateurs et membres des ONG ont un pouvoir d'achat qui ne leur permet pas de travailler sans rémunération pendant longtemps ?

Les deux ONG étudiées ne peuvent survivre à l'absence de leurs créateurs : depuis que les fondateurs de ces deux ONG sont partis (définitivement pour la CESAM et pour une longue durée s'agissant de FFS) et que leurs budgets sont épuisés, les nouveaux programmes d'activités de ces ONG semblent être en souffrance. Enfin, les principaux animateurs de la plupart des ONG sont des personnes sans emploi rémunéré qui peuvent être tentés d'abandonner le travail bénévole dès qu'ils ont une proposition d'emploi rémunéré. Cet état de chose et des questions de qualifications techniques insuffisantes expliquent en partie l'inefficacité des ONG et associations impliquées dans la lutte contre le sida.

Références bibliographiques

Blibolo A. D.

1997 " Les organisations non gouvernementales face au SIDA en Côte-d'Ivoire : redynamisation ou changement d'orientation ? ", Communication présentée au Colloque *ONG et développement du Nord aux Suds*, Bordeaux, 28-30 novembre 1997 (document préparatoire pp.25-35).

1998 *Écologie sociale d'une maladie : réponses de prévention et de prise en charge thérapeutique et psychosociale de l'infection à VIH/SIDA en Côte-d'Ivoire*, thèse de doctorat de 3ème cycle de socio-anthropologie médicale, Abidjan, 234 p.

Blibolo A.-D., Gokou Y., Bolou M. et Fahé M.

1997 " Appuis financiers aux ONG anti-sida : résultats et difficultés de l'expérience de la Coopération française avec le Comité de lutte contre le SIDA de Koumassi ", Abidjan, X^e Cisma (livre des résumés, p. 278, C772).

Deniaud F.

1991 *Jeunesse urbaine et préservatifs en Côte-d'Ivoire : connaissances, perceptions, pratiques, besoins et attentes*, mémoire de DEA de sociologie, Paris, 70 p.

1995 *Capotes anglaises, « chaussettes » africaines : une monographie de la prévention du sida en Afrique*, thèse de doctorat d'ethnologie, Paris.

Deniaud F. et Fampou-Toundji J.-C.

1996 " La prévention du sida à travers une association de jeunes en Côte-d'Ivoire : impact, bénéfices et déconvenues ", Communication au Colloque international *Sciences sociales et sida en Afrique. Bilan et perspectives* (Saly Portugal, 4-8 novembre 1996), 12 p.

Hampton J.

1991 *Le sida : une approche humaine. La prise en charge et la prévention à Agomanya, Ghana (Stratégies pour l'espoir n°4)*, Londres, Actionaid.

Kena Guédé J. F.

1991 *Les ONG actives en Côte-d'Ivoire. Étude d'identification*, Abidjan, PNUD/CEFRAR.

Touré F.

1994 " La CESAM ", *Kissi* (Bull. d'information édité par le PNLS de Côte-d'Ivoire), n°1, p.13.

Williams G., Blibolo A.-D. & Kérouédan D.

(1995) *Colmater les brèches. Soutien et soins aux séropositifs et aux malades du sida en Côte d'Ivoire (Stratégies pour l'espoir n°10)*, Actionaid - CNLS de Côte-d'Ivoire.

Williams G. & Sunanda R.

1993 *Au travail contre le sida. Initiatives anti-sida sur le lieu de travail au Zimbabwe (Stratégies pour l'espoir n°8)*, Londres, Actionaid.

IRD (Institut de Recherche pour le Développement)
Programme « Sida en milieu tropical »
213 rue La Fayette
75480 PARIS cedex 10

ORGANISER LA LUTTE CONTRE LE SIDA.

**Une étude comparative sur les rapports
État / société civile en Afrique**
(Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Kenya, Sénégal)

sous la direction de
Marc-Éric GRUÉNAIS

avec la participation de

Auguste Didier Blibolo
Katy Cissé-Wone
Karine Delaunay
Jean Pierre Dozon
Fred Éboko
Éric Gauvrit
Jocelyne Quinio
Carolyne Wanja Njue

Recherche financée par
L'AGENCE NATIONALE DE RECHERCHE SUR LE SIDA
Décision n° 97019
Appel d'offres 1997

Paris, mars 1999